

# CERTIFICATION NF 092

## REFROIDISSEURS DE LAIT



### Liste de prix 2017

en application du référentiel de certification NF 092

(Les montants indiqués s'entendent hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur)

*Version du 06/01/2017*

### Tarif applicable et Conditions de facturation

## 1. TARIF APPLICABLE

### 1.1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (en € HT)

Ref	PRESTATIONS	TARIFS	
412	<b>FRAIS D'OUVERTURE DE DOSSIER (FRAIS D'ENTREE)</b>	2750 €	
<b>INSTRUCTION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION <sup>(7)</sup></b>			
715	- par modèle	550 €	
<b>AUDIT D'ADMISSION D'UN SITE DE PRODUCTION</b>			
311	<u>Forfait Zone 1<sup>(7)</sup></u> :	NA <sup>(2)</sup>	3960 €
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions		
331	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant)	A <sup>(2)</sup>	2860 €
	(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)		
311	<u>Forfait Zone 2<sup>(7)</sup></u> :	NA <sup>(2)</sup>	5280 €
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions		
332	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant)	A <sup>(2)</sup>	4180 €
	(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)		
311	<u>Forfait Zone 3<sup>(7)</sup></u> :	NA <sup>(2)</sup>	6600 €
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions		
333	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant)	A <sup>(2)</sup>	5500 €
	(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)		
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	165 €	
231	<b>PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK (hors audit)</b>		
371	<b>VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES :</b> Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais		

(1) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande.

**Taux horaire = 165 € HT**

(2) Les zones géographiques sont définies au paragraphe 4.2.3 du référentiel général de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION

(3) La vérification du laboratoire du fabricant est allégée lorsqu'il est accrédité selon la norme ISO EN 17025. (A : accrédité sinon NA : non accrédité)

212	ESSAIS D'ADMISSION	TARIFS
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : EUROFINs<sup>(4)</sup></u> <u>Analyse de la matière grasse</u> Essais avec ou sans agitation (6 prélèvements 100% et 6 prélèvements 15%, analyses réalisées en double) Essais complémentaires (6 prélèvements 100% et 6 prélèvements 15% analyses réalisées en double) Validation du nettoyage mécanique	817 € 607 € 2281 €
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : LIAL<sup>(5)</sup></u> Essais d'homogénéisation (à 15 et à 100 %) Essais du système de nettoyage (si la procédure de salissage est réalisée par le constructeur) Essais du système de nettoyage (si la procédure est réalisée par le LIAL)	984 € 1274 € 1852 €
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : MICROSEPT</u> <u>Aptitude à assurer l'homogénéité du lait selon la norme NF EN 13732+A2</u> Essais d'homogénéité (cuve avec 1 agitateur) Essais d'homogénéité (cuve avec 2 agitateurs) Essais d'homogénéité (cuve avec 3 agitateurs) Frais de déplacement : 1 déplacement <u>Aptitude au maintien de la propreté du refroidisseur selon la norme NF EN 13732</u> Essai aptitude au maintien de la propreté du refroidisseur Frais de déplacement : 2 déplacements	972 € 1046 € 1077 € 1,14 € par km 1520 € 1,14 € par km
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : Bureau VERITAS</u> Essais complets selon les prescriptions de la norme NF EN 60204-1 Frais de péage : au coût réel engagé Frais de déplacement	3715 € 0,54 € par km
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : LCIE</u> Essais complets selon les prescriptions de la norme NF EN 60335-1	Sur devis
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : AIB VINCOTTE<sup>(6)</sup></u> Essais complets selon les prescriptions de la norme NF EN 60204-01	Sur devis
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : CETIM</u> Essais complets selon les prescriptions de l'annexe B du référentiel NF-092	Sur devis

(4) Ces tarifs comprennent le temps de présence sur site, la préparation et pulvérisation de la souillure, la réalisation des prélèvements d'échantillons, la réalisation des analyses, la rédaction et l'envoi du rapport d'essais. Les frais de déplacement et d'hébergement sont facturés sur la base du coût réel.

(5) Les frais de déplacement et d'hébergement sont facturés en sus sur la base du coût réel

(6) Les tarifs couvrent les frais de déplacement en Belgique, Pour tout déplacement à l'étranger, des frais supplémentaires sont pris en compte

## 1.2. SUIVI DES PRODUITS CERTIFIES (en € HT)

	PRESTATIONS	TARIFS	
722	<b>FRAIS FIXES DE REDEVANCE ANNUELLE</b> <sup>(7)</sup>	3080 €	
614	<b>FRAIS VARIABLES DE REDEVANCE ANNUELLE</b> x nb de modèles <sup>(8)</sup>	82,50 €	
417	<b>INSTRUCTION DU DOSSIER D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE</b> <sup>(7)</sup>		
417	<b>INSTRUCTION DU DOSSIER D'EXTENSION</b> <sup>(7)</sup>	550 €	
417	<b>INSTRUCTION DU DOSSIER DE MAINTIEN</b> <sup>(7)</sup>	220 €	
	<b>Estampilles NF/REFROIDISSEURS DE LAIT fournies par ECC</b>	3,30 €	
	<b>AUDIT D'UN SITE DE PRODUCTION</b>		
312	<u>Forfait Zone 1</u> <sup>(7)</sup> :	NA <sup>(11)</sup>	3300 €
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions		
331	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	A <sup>(11)</sup>	2200 €
312	<u>Forfait Zone 2</u> <sup>(7)</sup> :	NA <sup>(11)</sup>	4620 €
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions		
332	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	A <sup>(11)</sup>	3520 €
312	<u>Forfait Zone 3</u> <sup>(7)(10)</sup> :	NA <sup>(11)</sup>	5940 €
+	(incluant la préparation, la prestation d'audit, le rapport, le suivi des actions		
333	correctives et le temps de déplacement et le prélèvement le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 1.3)	A <sup>(11)</sup>	4840 €
314	Temps additionnel, le cas échéant, par heure	165 €	
231	<b>PRELEVEMENT DANS LE COMMERCE OU SUR STOCK (hors audit)</b>		
371	<b>VERIFICATIONS COMPLEMENTAIRES :</b> Examen du plan d'action suite à non-conformité relevée lors des essais		

(7) La redevance est appelée semestriellement (janvier et juillet). Toute demande d'abandon du droit d'usage de la marque NF après ces périodes ne pourra pas être prise en compte pour le semestre en cours. Le « prorata-temporis » est appliqué aux nouveaux titulaires admis à compter de la date de délivrance de la marque.

(8) La redevance est appelée semestriellement (janvier et juillet). La redevance est basée sur le nombre de certificats de l'année en cours. Toute demande d'abandon du droit d'usage de la marque NF après ces périodes ne pourra pas être prise en compte pour l'année en cours. Cette redevance annuelle variable participe aux frais de gestion et de contrôle. Le « prorata-temporis » est appliqué aux nouveaux titulaires admis à compter de la date de délivrance de la marque NF.

(9) Les frais de gestion sont facturés au tarif minimum, par site de production. Toutefois, des frais supplémentaires pourront être facturés sur la base du tarif horaire d'EUROVENT CERTITA CERTIFICATION, en cas d'examen ou d'assistance technique complémentaire, nécessaires pour l'instruction d'une demande. **Taux horaire = 165 € HT**

(10) Les zones géographiques sont définies au paragraphe 4.2.3 du référentiel général de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION

(11) La vérification du laboratoire du fabricant est allégée lorsqu'il est accrédité selon la norme ISO EN 17025. (A : accrédité sinon NA : non accrédité)

212	ESSAIS DE SUIVI	TARIFS
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : EUROFINs<sup>(12)</sup></u> <u>Analyse de la matière grasse</u> Essais avec ou sans agitation (6 prélèvements 100% et 6 prélèvements 15%, analyses réalisées en double) Essais complémentaires (6 prélèvements 100% et 6 prélèvements 15% analyses réalisées en double) Validation du nettoyage mécanique	817 € 607 € 2281 €
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : LIAL<sup>(13)</sup></u> Essais d'homogénéisation (à 15 et à 100 %) Essais du système de nettoyage (si la procédure de salissage est réalisée par le constructeur) Essais du système de nettoyage (si la procédure est réalisée par le LIAL)	984 € 1274 € 1852 €
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : MICROSEPT</u> <u>Aptitude à assurer l'homogénéité du lait selon la norme NF EN 13732+A2</u> Essais d'homogénéité (cuve avec 1 agitateur) Essais d'homogénéité (cuve avec 2 agitateurs) Essais d'homogénéité (cuve avec 3 agitateurs) Frais de déplacement : 1 déplacement <u>Aptitude au maintien de la propreté du refroidisseur selon la norme NF EN 13732</u> Essai aptitude au maintien de la propreté du refroidisseur Frais de déplacement : 2 déplacements	972 € 1046 € 1077 € 1,14 € par km 1520 € 1,14 € par km
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : Bureau VERITAS</u> Essais complets selon les prescriptions de la norme NF EN 60204-1 Frais de péage : au coût réel engagé Frais de déplacement	3715 € 0,54 € par km
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : LCIE</u> Essais complets selon les prescriptions de la norme NF EN 60335-1	Sur devis
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : AIB VINCOTTE<sup>(14)</sup></u> Essais complets selon les prescriptions de la norme NF EN 60204-01	Sur devis
	<u>Tarifs laboratoire d'essais : CETIM</u> Essais complets selon les prescriptions de l'annexe B du référentiel NF-092	Sur devis

(12) Ces tarifs comprennent le temps de présence sur site, la préparation et pulvérisation de la souillure, la réalisation des prélèvements d'échantillons, la réalisation des analyses, la rédaction et l'envoi du rapport d'essais. Les frais de déplacement et d'hébergement sont facturés sur la base du coût réel.

(13) Les frais de déplacement et d'hébergement sont facturés en sus sur la base du coût réel

(14) Les tarifs couvrent les frais de déplacement en Belgique, Pour tout déplacement à l'étranger, des frais supplémentaires sont pris en compte

### 1.3. FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT

Les frais de séjour et de déplacement sont facturés sur la base de leur coût réel avec des frais de service de 11%

### 2. CONDITIONS DE FACTURATION

Les conditions de facturation sont précisées en partie 4 du Référentiel Général de certification des programmes NF gérés par EUROVENT CERTITA CERTIFICATION.

Les conditions de paiement sont mentionnées sur les factures.

L'envoi des factures est effectué uniquement par mail. Si vous désirez une copie papier de la facture, n'hésitez pas à nous la demander, nous vous la transmettrons le plus rapidement possible.

### PAIEMENT DES FACTURES



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire

**EUROVENT CERTITA CERTIFICATION**

Domiciliation

**SG PARIS BOURSE ENTR (00059)  
134 RUE REAUMUR  
75002 PARIS**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03020	00020682179	43

IBAN : **FR76 3000 3030 2000 0206 8217 943**

BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**